

INSTANCES - CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMMISSION PERMANENTE

Conseil d'Administration

Extrait du Règlement intérieur du Conseil d'Administration

« Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est administré par le Conseil d'Administration présidé de droit par le Président de la Communauté de communes du Grand Armagnac, Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), et composé, à parité :

- de membres élus, en son sein, au scrutin de liste majoritaire à deux tours, par le Conseil de Communauté,
- de personnes nommées par le Président de la Communauté de Communes, parmi les personnes, participant à des actions de prévention, d'animation ou développement social dans les communes de la Communauté, au nombre desquelles figurent un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département, un représentant des Associations de personnes handicapées du département et un représentant des Associations d'insertion et de lutte contre l'exclusion. »

Membres élus par le Conseil Communautaire :

M. DUPRONT Didier, Président du CIAS, Président de la CCGA et Maire de Gondrin

M. VETTOR Claude, Vice-Président du CIAS et Maire de Campagne d'Armagnac

Mme PASSARIEU Marie-Ange, Adjointe au Maire de Cazaubon

Mme GASC Isabelle, Adjointe au Maire d'Eauze

M. BACQUE Alain, Maire de Ramouzens

M. GALISSON Nicolas, Maire de Bascous

M. LUFLADE Gérard, Maire de Mauléon d'Armagnac

M. BEYRIES Philippe, Maire de Castelnau d'Auzan

Mme DUCOS France, Maire d'Estang

Mme DE HONDT Patricia, Maire de Lannepax

Mme MAURAS Marie-Claude, Maire de Panjas

M. DUFFAU Jean-Claude, Maire d'Ayzieu

M. FRENOT Thierry, Maire de Dému

Membres nommés :

Mme LAURENT Valérie, UDAF 32

Mme PIERNAS Nathalie, UDAF 32

M. DASPE Michel

Mme LIER Marie-Josée

Mme SOLIS Régine, Représentante de la Croix Rouge

Mme DILLIES Annie

Mme NUX Hélène

Mme PERRITAS Claudette

Mme DOREY Michèle

Mme RICORDEAU Hélène

Mme BEAUFILS Sylvie

M. TROTTA Pascal

Commission Permanente

Emanation du Conseil d'Administration, la commission permanente est composée de membres, désignés parmi les administrateurs du CIAS. Cette instance a pour mission d'examiner les dossiers individuels des bénéficiaires, notamment dans le cadre de demande d'aide sociale. Elle émet un avis avant transmission de ces dossiers aux services du Conseil départemental qui en assurent l'instruction.

Membres désignés :

Mme GASC Isabelle, Adjointe au Maire d'Eauze

Mme RICORDEAU Hélène,

M. LUFLADE Gérard, Maire de Mauléon d'Armagnac

Mme LAURENT Valérie, UDAF 32

Mme DOREY Michèle